Ressources naturelles Canada
Natural Resources Canada

67

2011

L'Éclaircie
du Service canadien des forêts - Centre de foresterie des Laurentides

L'élagage, ou l'art d'intervenir au bon moment

Au premier abord, l'élagage apparaît comme une activité assez simple. Bien vite, toutefois, de nombreuses questions surgissent : « Pourquoi élaguer? », « Comment élaguer? » et, surtout, « Quand élaguer? ». Sur cette dernière question, les experts ne s'entendent pas quant au meilleur moment pour élaguer. Ne serait-ce qu'en raison des coûts reliés à ce traitement, tant en temps qu'en argent, quelques principes de base doivent être pris en compte.

Élagage, vous dites?

Une certaine confusion sémantique règne autour du terme « élagage », et ce, aussi bien dans la littérature que chez les praticiens. Ce terme est employé pour désigner toutes les actions de coupe de branches au moyen de pratiques reconnues et dans un but déterminé[1]. La taille de formation est un type d'élagage appliqué aux jeunes arbres qui a pour but de leur donner une structure solide[2]. Pour sa part, l'émondage est une opération complémentaire à l'élagage qui consiste à supprimer les gourmands apparaissant sur la moitié inférieure du tronc de l'arbre[3]. Les recommandations du présent texte s'appliquent à tous ces types de traitement.

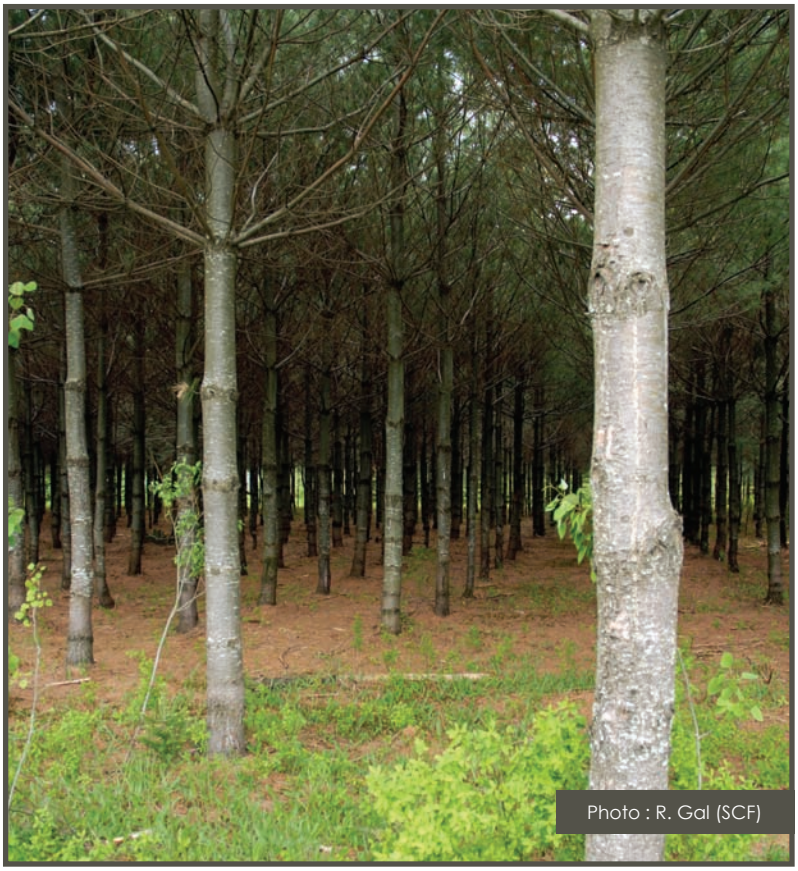
Photo : R. Gal (SCF)

Quand élaguer?

Dans un peuplement, l'élagage devrait être fait lorsqu'il est possible d'y repérer les tiges d'avenir, soit lorsque les jeunes arbres ont environ 10 cm de diamètre à hauteur de poitrine (dhp). Cette opération vise à obtenir du bois sans nœuds et des tiges à moindre défilement ainsi qu'à limiter le développement de bois de jeunesse.

L'expression « hors gel et hors sève » décrit bien la période de l'année où, de façon générale, il convient de faire l'élagage, c'est-à-dire durant la période de dormance, mais en évitant les grands froids. Il faut tout de même mentionner qu'au moins une étude scientifique suggère de pratiquer l'élagage lors de la période de croissance afin de favoriser une fermeture rapide des blessures, limitant ainsi le développement du bois coloré dans l'arbre[4]. Pour les branches mortes ou affaiblies, l'élagage peut être fait à tout moment de l'année. Par ailleurs, lutter contre une maladie requiert une action immédiate et l'élagage est alors recommandé dès l'apparition des symptômes (voir l'encadré au verso). Habituellement, un élagage bien effectué des branches ayant moins de 3 cm de diamètre ne devrait occasionner aucun problème à l'arbre. Il faut toutefois éviter d'élaguer un arbre peu vigoureux dont seules quelques branches assurent la photosynthèse.

Mêmes règles pour les feuillus et les conifères?

Chez les conifères, l'élagage pourrait être effectué en tout temps. Cependant, pour éviter une sécrétion importante de résine et de sève, certains experts conseillent de ne réaliser le traitement qu'en période de dormance.

1. Société internationale d'arboriculture–Québec (2011), *Glossaire des termes arboricoles*.
2. *Ibid*.
3. Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (2003), *Dictionnaire de la foresterie*.
4. D. Dujesiefken et collab. (2005), Response of beech and oaks to wounds made at different times of the year. Eur. J. For. Res. 124 : 113-117.

Canada

L'Éclaircie
du Service canadien des forêts - Centre de foresterie des Laurentides

La sécrétion de résine est un mécanisme de défense qui protège l'arbre à la suite de blessures, y compris celles causées par l'élagage.

Pour les feuillus, la période de dormance s'avère idéale puisqu'il est plus facile de choisir les branches à enlever en l'absence de feuilles. Encore une fois, toute une gamme de nuances apparaît, notamment pour les bouleaux et les érables qui perdent beaucoup de sève au printemps. Ces essences doivent généralement être élaguées durant l'été ou suffisamment tôt à l'automne de manière à ce que les blessures aient le temps de cicatriser.

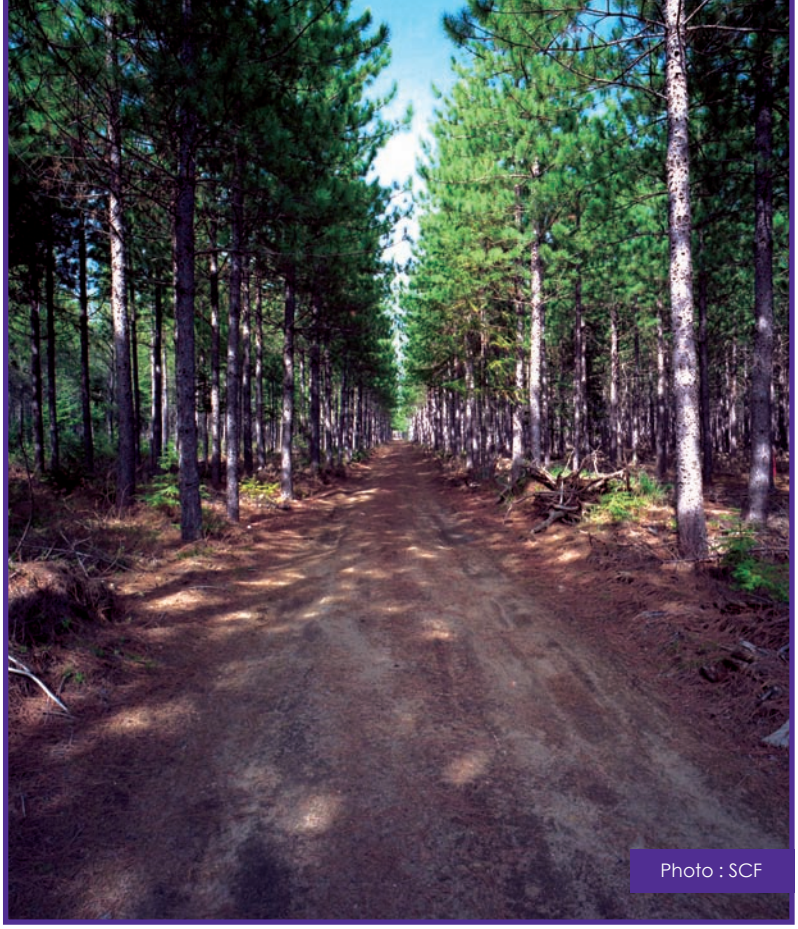
Photo : SCF

Photo : SCF

Agir avec précaution

Les opinions sur le meilleur moment pour élaguer divergent donc grandement. Les études scientifiques à ce sujet sont rares et l'information disponible repose essentiellement sur l'expérience des praticiens. La solution la plus sûre demeure d'appliquer les règles de base et de s'interroger sur les conditions particulières entourant les arbres à traiter.

Liens utiles

Chancre scléroderrien du pin rouge : *http://cfs.nrcan.gc.ca/pubwarehouse/pdfs/25077.pdf*

Un outil de contrôle simple et efficace contre le charançon et la rouille vésiculeuse du pin blanc : *http://cfs.nrcan.gc.ca/pubwarehouse/pdfs/32505.pdf*

Élaguer pour soigner les arbres

L'élagage représente souvent le seul remède disponible pour lutter contre certains ravageurs. Par exemple, l'élagage de jeunes plantations de pins blancs et de pins rouges permet une bonne maîtrise de la rouille vésiculeuse du pin blanc et du chancre scléroderrien. Certaines prescriptions d'élagage requièrent une exécution très précise pour être efficaces. Ainsi, les ormes devraient toujours être élagués tard à l'automne ou au tout début de l'hiver pour éviter d'attirer les insectes vecteurs de l'agent pathogène responsable de la maladie hollandaise de l'orme.

Photo : P. St-Jacques (RNCan)

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :
Danny Rioux
Ressources naturelles Canada
Service canadien des forêts
Centre de foresterie des Laurentides
1055, rue du P.E.P.S., C.P. 10380, Succ. Sainte-Foy
Québec (Québec) G1V 4C7
Téléphone : 418 648-3127
Télécopieur : 418 648-5849
Courriel : danny.rioux@rncan.gc.ca
Site Web : scf.rncan.gc.ca

Partenariat innovation forêt
FPInnovations
Canada

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada 2011 • Numéro de catalogue Fo113-1/67-2011F-PDF • ISBN 978-1-100-98028-7 • ISSN 1705-5806
Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) par téléphone au 613-996-6886, ou par courriel à l'adresse suivante : droitdauteur.copyright@tpsgc-pwgsc.gc.ca.